



Communiqué

Le Premier ministre vante la pratique – nouvelle - des accords majoritaires quand ses propres ministres la bafouent !

Lors de ses vœux, ce jour, le Premier ministre a notamment vanté les vertus de la réforme qui a conduit à étendre la pratique des accords majoritaires dans la Fonction publique.

Dans le même temps, la ministre de l'Écologie semble avoir abandonné les négociations qu'elle devait de son côté engager, avant le débat parlementaire, sur les emplois, les qualifications et les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la loi relative à l'établissement public Voies Navigables de France (VNF).

C'était pourtant l'un des principaux engagements prévus par le premier accord élaboré, dans son ministère, dans le cadre de la rénovation du dialogue social...

Par une intervention en date du 6 janvier dernier (ci-jointe), la Fédération FORCE OUVRIERE de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services (FEETS-FO) s'était émue que le Ministre chargé des Transports ait même assuré les Parlementaires que ces négociations se poursuivaient ... alors qu'elles avaient été interrompues à l'issue de la première des six réunions prévues initialement.

Aucune autre n'a, depuis, été programmée, laissant désormais la place à une vague réunion dite « de concertation » alors que les débats parlementaires devraient s'achever mercredi prochain...

La FEETS-FO considère l'absence de réponse de la Ministre de l'Écologie à cette intervention, qui faisait suite à une précédente, en date du 5 décembre dernier sur cette même question (ci-jointe) -et à laquelle Mme. Nathalie Kosziuscko-Morizet n'avait, pareillement, pas répondu- comme l'aveu de l'abandon de cette négociation.

Ainsi donc le premier accord au MEDDTL inaugurant la rénovation du dialogue social vantée ce matin par le Premier ministre à l'occasion de ses vœux pour 2012 augure mal de la suite pour cette année de transition ...

... les personnels et les services de navigation devant, justement, être transférés à l'établissement public VNF au 1er janvier 2013 !

Paris, 9 janvier 2012

***Pour tout contact: Jean Hédou Tél 01 44 83 86 20
Gérard Costil Tél 01 44 83 86 20***



Paris, le 05 décembre 2011

Madame la Ministre de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement,
246 Boulevard Saint-Germain,
75007 - Paris

Objet : cartographie des emplois voies navigables
N. réf. JH/GC 11347

Madame la Ministre,

Vous vous étiez engagée à ce qu'un accord collectif déterminant les types d'emplois nécessaires au développement et à l'exercice des missions de l'Agence et leur répartition selon les catégories de personnels soit négocié avant le débat législatif.

Le report de la première réunion de négociation -du 21 octobre au 23 novembre derniers- a compromis le respect de cet engagement, le projet de loi ayant, à cette dernière date, déjà été voté par le Sénat.

Lors de cette première réunion, votre administration ainsi, d'ailleurs que la direction de Voies Navigables de France, s'étaient engagés à produire les éléments nécessaires à la poursuite de ces négociations lors de la seconde réunion reportée au 14 décembre prochain.

Or nous venons d'apprendre que cette réunion serait également reportée une fois de plus à une date ultérieure (inconnue à ce jour).

Ainsi, au vu du calendrier législatif présenté par M. le Secrétaire d'Etat en charge du logement lors du comité technique ministériel de mardi dernier, il est désormais plus que vraisemblable que ces négociations ne pourront se conclure qu'après le débat législatif ... si ce n'est après la promulgation de la loi !

Or il est également apparu lors de la première réunion qu'une course contre la montre devait être engagée pour que la perspective de recruter des ouvriers de l'État soit honorée.

C'est la raison pour laquelle nous tenions par la présente à vous alerter de ce non respect, par votre administration, de cet autre engagement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire général

Jean HEDOU



Paris, le 06 janvier 2012

Madame Nathalie Kosciusko-Morizet
Ministre de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement,
246 Boulevard Saint-Germain,
75007 - Paris

N. réf. JH/GC 12006
Par télécopie

Madame la Ministre,

Le projet de loi relatif au transfert des personnels et des services de navigation du ministère à l'établissement public Voies navigables de France a été adopté, en première lecture, lors de la troisième séance du jeudi 15 décembre 2011 de l'Assemblée nationale.

La seconde séance -du 14 décembre 2011- des « *négociations* » que vous vous étiez engagée à mener avec les organisations syndicales représentatives sur « *la cartographie actuelle des emplois et de l'évolution des qualifications et compétences nécessaires* » avait alors été reportée à une date qui devait nous être communiquée ultérieurement.

Nous étions donc, depuis, dans cette attente.

Au lieu de cela, nous venons de recevoir, par un courriel daté du 5 janvier 2011, une invitation à participer à une réunion dite « *de concertation* » sur ce sujet.

Nous avons été surpris d'entendre M. le Ministre chargé des transports assurer les parlementaires du contraire, comme en témoigne du reste le compte-rendu intégral de la troisième séance du 15 décembre 2011 :

M. Thierry Mariani, ministre : (...) Je tiens à vous rassurer, le protocole du 24 juin signé avec les trois organisations syndicales indiquait que la négociation devait commencer avant le début du débat au Parlement et non pas s'achever avant la fin de celui-ci. Deux réunions se sont déjà tenues. Bien évidemment, les négociations en cours ont pour but d'obtenir un accord. C'est sur cette base et sur ces termes que la discussion concernant le décret sera établie.

Souhaitant rapporter aux parlementaires la réalité des faits avec leur plus grande exactitude avant les dernières discussions prévues le 11 janvier prochain, nous vous demandons de bien vouloir nous préciser si, au non respect du calendrier des négociations que ne démentait pas M. le Ministre chargé des transports, ne s'ajoute pas maintenant, plus simplement, le non respect de votre engagement à mener ces « *négociations* » à leur terme prévu : la recherche d'un accord..

Il en va en effet, une fois de plus, de votre loyauté et de la loyauté du gouvernement.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire général

Jean HEDOU

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services - Confédération générale du travail -
FORCE OUVRIERE

46 rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS — Téléphone : 01.44.83.86.20 - Fax : 01.48.24.38.32 — e-mail : contact@fets-fo.fr - Site web : www.fets-fo.fr